

Compte rendu SNTRS de la Commission Régionale de Formation Permanente DR17

31/03/2017

Présents: C. Lamberts – *en visio*, M. Nivard (SNTRS-CGT), A. François – *en visio*, JF Bergamini (FO), B. Genest (SNCS-FSU), Y. Pavic (Délégué régional adjoint), G. Berthe, C. Gour, E. Mazuet (SRH)

Secrétaire de séance : JF Bergamini

Approbation du CR de la séance de novembre 2016.

Bilan 2016

Faits marquants :

Poursuite des pratiques de dématérialisation

Actuellement, 3 outils coexistent pour gérer la formation :

- Outil TNM actuel a des lourdeurs, est complexe.
L'analyse des données en est complexifiée. 10 à 15 onglets par fichier... Retard de réception des fichiers en retour de la DSI. Les informations proviennent de l'appli SIRRHUS. Au niveau de la délégation, la saisie représente 2 mois d'ETPT pour un agent.

Cet outil TNM n'est plus un outil de gestion quotidienne de la formation (émission des convocations...). Les DR ont développé leur propre outil. Pour la DR17 :

- Espace CORE COFOS...
- Outil « Tour de contrôle » développé par l'INRA. A été acquis par la délégation. Centralisation des tâches dans une même application, émissions de docs tels que les convocations...

Pour le futur au niveau national :

L'enjeu est de créer un outil complet et unique. Collaboratif, développé pour 2019, il reprendrait l'ensemble du processus de la formation. Sont passées en revue les différentes fonctionnalités prévues, remontées dans le cahier des charges en cours d'élaboration.

Quelques exemples :

Portail personnalisé selon l'acteur du processus (COFO, Agent, DU, Equipe formation)

Portail agent : reprendra les infos du dossier SIRRHUS de la fiche 4.

SNTRS : dans cet outil, est-il prévu de saisir les infos sur les agents donnant des formations. Cela permettrait aux unités d'avoir une bonne vision de la formation.

Pour les délégations, cela aurait aussi l'intérêt de connaître toutes les compétences des formateurs internes.

Autre perspective de fonctionnalités : création et affichage de l'offre de formation au niveau régional et consultation des offres de l'ensemble des DR.

SNTRS : possibilité d'y inclure le suivi des Ecoles Thématiques et ANF ?

Réponse : le besoin est à faire remonter. Mais quid des inscrits non CNRS.

SNTRS : outil développé par la DSI ou par un prestataire ?

Par un prestataire mais c'est un outil spécifiquement développé et non une adaptation d'un outil existant comme ce qui a été fait précédemment.

Bilan 2016 pour les personnels formés

Le taux d'accès à la formation des titulaires est de 42 %. Pour les CDD, le taux est de 20 %.

Ce taux est variable selon le sexe, l'âge et le corps.

Le CNRS a pour priorité de s'intéresser aux profils des personnes qui ne sont pas formées depuis plus de 3 ans.

BAP G : 72 % formés en 2016 car gros efforts sur la formation en prévention-sécurité.

BAP D : 80 % formés en 2016 mais représente 15 agents sur la délégation.

SNTRS : on demande à nouveau que l'on ait systématiquement les effectifs et non les % uniquement, compte tenu de la variation des effectifs dans chaque catégorie.

Personnels formés : 811 en 2016 dont 545 CNRS. Les 266 non CNRS le sont sur les ANF et ET.

71 % des stagiaires sont CNRS statutaires, 6 % sont CNRS contractuels et 23 % ne sont pas CNRS.

Par domaine de formation, il ressort l'effort sur les formations en prévention et sécurité. Pour les formations collectives, le coût est faible car cela se fait en interne (notamment l'IRPS). En revanche, l'activité de formation individuelle est très onéreuse.

Forte augmentation du nombre d'heures stagiaires, compte tenu de la présence de 8 apprentis (1 apprenti équivaut à 3000 heures de formation).

30 sessions ont été organisées par la délégation pour les applications spécialisées. 52 sessions sont organisées sur les techniques spécifiques. 20 sessions concernent les langues.

1365 stagiaires ont été formés en 2016, en augmentation depuis 2014. Et 2017 verra aussi une augmentation puisque la DR17 récupère l'organisation de l'ANF de la filière partenariat et valorisation (cf. plus loin).

Budget 2016

348 944 € engagés en 2016, contre 308 235 € en 2015. Une rallonge a été obtenue pour financer les formations sur les applications et sur la prévention au motif de la dispersion des personnels sur la délégation. Des réseaux métiers ont aussi eu des financements de la Mission Interdisciplinaire du CNRS.

Pour 2017

Le prévisionnel est de 423 352 €, dont 155 000 € sur les coûts pédagogiques et le fonctionnement régional. La demande d'augmentation est justifiée par la mise en place de formations auprès des nouveaux DU qui sont nombreux compte tenu du renouvellement du contrat quinquennal au 1^{er} janvier 2017.

Pour la première formation aux nouveaux DU, 33 unités sur 36 étaient représentées. 3 sessions durant le premier semestre 2017 sont prévues.

10 écoles thématiques sont prévues pour 2017

Organisation par la DR17 de l'ANF de la filière Partenariat et Valorisation (Effectué par la DR 19 Caen auparavant). Cela a demandé beaucoup d'investissement de la part de l'équipe formation à volume constant.

Orientations 2017

Soutenir le développement professionnel des agents et développer les partenariats demeurent les priorités définies par la déléguée régionale.

SNTRS : nous verrons comment ces orientations évolueront avec la nouvelle équipe de direction de la délégation.

Echange sur le réseau de formateurs internes
SNTRS : faire un appel en fonction des besoins.

Autres points

ANF Filière Partenariat et valorisation

72 000 € pour l'ANF.

La 1ère formation a été organisée de façon tout à fait satisfaisante.

SNTRS : Reprendre la mise en place de l'ANF souligne la dynamique du pôle formation de la DR17. Pour autant, c'est un lourd travail à assumer par le pôle sans renfort en personnel. Or cette ANF récurrente représente plusieurs semaines en ETPT. Outre la charge supplémentaire de travail pour les collègues de la DR17, les membres SNTRS de la CRFP s'interrogent sur les conséquences pour la prise en charge des autres dossiers de formation, sans nuire à la qualité de vie au travail des collègues de la DR17 : formations individuelles des agents, soutien à la mise en œuvre des formations collectives organisées par les unités.